sieurs, prenez garde, je ne suis coupable d'aucun crime. » Après sa condamnation à la potence, on lui conseilla d'employer les derniers moments de sa vie à se réconcilier avec l'Eglise romaine. Dortial répondit : « Au lieu de regarder l'Eglise romaine comme étant la seule véritable, je crois au contraire qu'elle est la mère de la paillardise et de l'idolâtrie, et que le pape qui la gouverne, au lieu d'être le vicaire de Jésus-Christ, est au contraire son adversaire. » En montant l'échelle, il chanta le psaume LI, et dit au dernier moment : « Seigneur, je remets mon âme entre tes mains. »

D'ORTIGUE, critique musical. V. ORTIGUE.

DORTMANNE s. m. (dor-ma-ne). Bot. Genre de campanulacées.

DORTMUND, en latin *Tremonia*, ville de Prusse, prov. de Westphalie, régence et à 42 kilom. O. d'Arnberg, ch.-l. du cercle de son nom, sur l'Embscher et le chemin de fer de Cologne à Berlin; 28,000 hab. Dortmund, ancienne ville impériale hanséatique, jadis place réputée imprenable, est encore entourée de murs; elle possède un collége évangélique, une direction des mines et des archives curieuses. C'est aujourd'hui une ville manufacturière assez importante, où l'on fabrique des toiles, des machines et de la quincaillerie; fonderie de fer et d'acier; manufacture de tabac; commerce de céréales. Dans ses deux églises de Sainte-Marie et des Dominicains on voit quelques tableaux anciens de l'école de Westphalie. La grande Reinoldikirche, bâtie de 1421 à 1450, possède d'anciens vitraux et des sculptures sur bois du XVe siècle. Près des magnifiques bâtiments de la gare, à droite, deux vieux tilleuls attirent les regards : les tribunaux vehmiques ont tenu leurs audiences à l'ombre de ces deux arbres. C'est là qu'en 1429 l'empereur Sigismond fut initié dans cette franc-maçonnerie redoutable qui comptait, dit-on, plus de 100,000 membres responsables de l'exécution de ses jugements.

On ne connaît pas l'origine de Dortmund ; quelques historiens la font remonter à Charlemagne. Elle soutint de nombreux siéges, et plusieurs conciles y furent tenus au moyen âge. La guerre de Trente ans fut si désastreuse pour Dortmund que sa population descendit à 3,000 âmes. Cédée en 1803 au prince d'Orange, occupée en 1806 par les Français, incorporée en 1808 au grand-duché de Berg, ensuite ch.-l. du département français de la Roër, elle fut cédée en 1815 à la Prusse.

DORTOIR s. m. (dor-toir — du lat. *dormitorium;* de *dormire*, *dormitum*, dormir). Salle qui contient les lits de tous les membres ou d'une partie des membres d'une communauté : *Un* DORTOIR *de couvent. Un* DORTOIR *de collége.*

Au grand *dortoir* il couchait d'ordinaire;
Là, de cellule il avait à choisir.
GRESSET.

— **Encycl.** Il existe des *dortoirs* dans toutes les communautés, dans les colléges, dans les pensions, dans les couvents, dans les casernes, dans les prisons.

— *Dortoirs des colléges.* Qui de nous ne se souvient du *dortoir* du collége, du lit en fer, du modeste oreiller, de la simple paillasse, car le sommier est un objet de luxe qui n'a encore pénétré que dans les pensions aristocratiques ?

Le soir, après le souper, on monte en rang et l'on se couche sous la surveillance du maître d'étude, du *pion*, si vous l'aimez mieux. Le pion couche lui-même au *dortoir;* il a son lit au bout de la salle, lit souvent placé sur une estrade, pour qu'il puisse mieux surveiller les faits et gestes des dormeurs : ce lit se distingue ordinairement par une élégance relative; il possède des rideaux, et à côté on voit un meuble que n'a jamais possédé le collégien, habitué de bonne heure à la vie du Spartiate. Dans certains établissements, le surveillant a une chambre veuve de porte, pour qu'il puisse à tout instant darder ses yeux d'Argus sur les rangées de lits confiées à sa sollicitude. Le pauvre pion ! il doit attendre que tous ses élèves soient couchés pour pouvoir reposer ses membres fatigués par le pénible travail du jour. Souvent même il veillera de longues heures à la lueur d'une modeste chandelle; il veut atteindre un grade universitaire, et alors, dans le silence de la nuit, il travaillera, il courbera son front sur les vieux classiques jusqu'à une heure avancée, bien qu'il doive être sur pied le lendemain matin avant six heures. Pauvre pion ! si encore les élèves soumis à sa surveillance lui laissaient prendre le repos qu'il a si bien mérité; mais, La Fontaine l'a dit, cet âge est sans pitié, et il n'est pas de mauvaises farces, il n'est pas de variétés de martyres dont le maître d'étude n'ait été victime. Un jour, en s'insinuant dans les draps, il sentira par tout son corps d'atroces démangeaisons : on lui a fourré des crins ou du gros sel dans le lit. Quel est l'auteur de ce crime? Il l'ignore. S'il se plaint, on lui rira au nez; s'il veut infliger une punition générale, qui lui répugne d'ailleurs, car il aime ses bourreaux, ayant été peut-être bourreau lui-même jadis, il ne tardera pas à en subir les conséquences, et sa sévérité lui coûtera cher. Il doit être stoïque, il doit souffrir et se taire sans murmurer, comme le soldat de Scribe.

Un autre jour, vers le milieu de la nuit, il verra de grands fantômes blancs parcourir le *dortoir* en poussant de bruyants éclats de rire; ce sont ces messieurs qui se divertissent, ne pouvant dormir en raison de la chaleur ou de la présence de certains insectes qui viennent singulièrement augmenter la population du *dortoir*. C'est d'abord la puce, cet animal féroce qui s'abreuve du meilleur de notre sang, et qui dit avec Boileau :

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort,
Je me repais de sang et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

Et la punaise donc, comme elle prend ses ébats, comme elle sent qu'elle est dans son domaine ! Bien que l'invention des lits de fer lui ait joué un mauvais tour, elle se complaît au *dortoir*, et c'est là qu'elle installe sa génération si féconde.

Parfois les farces qu'on fait subir à l'infortuné surveillant deviennent lugubres; ce n'est plus l'espièglerie qui les inspire, c'est la méchanceté dans tout ce qu'elle a de raffinements odieux. Ceci nous remet en mémoire une histoire déjà bien vieille, mais qui ne sortira jamais de notre souvenir. Dans un collége de province, le lit d'un surveillant se trouvait placé sous un grenier. Un collégien grimpa un jour dans ledit grenier, pratiqua quatre trous et se munit de cordes solides et de poulies. Le soir, le pauvre pion, qui avait le sommeil aussi dur que le cœur de ses élèves, dormait à poings fermés, lorsque soudain on vit son lit s'élever lentement jusqu'au plafond; c'étaient quatre loustics, installés dans le grenier, qui lui faisaient opérer cette ascension; le lit une fois hissé, on le maintint à une hauteur de 2 mètres, on mit un drap noir sur le surveillant, qui dormait toujours; on alluma des bougies, et, ces épouvantables préparatifs terminés, quinze polissons entonnèrent à tue-tête le *Dies iræ, dies illa.* Réveillé en sursaut par ce chant lugubre, l'infortuné, à la vue du drap noir et des longs cierges, poussa un cri et s'évanouit de frayeur. Il faillit en devenir fou.

Et les ronfleurs ! en voilà qui sont à plaindre ! S'il s'en trouve un dans la bande, à peine un léger souffle sonore s'est-il échappé de ses narines qu'on vient l'éveiller brutalement. « On ne dort pas quand on ronfle; à la porte le ronfleur ! » Mais pourquoi aussi n'installerait-on pas ces musiciens nocturnes dans un local spécial qu'on appellerait le *dortoir des ronfleurs?*

Si c'est le surveillant qui a le malheur d'être propriétaire d'un orchestre aussi désagréable, il maudira bientôt l'existence, et ce qu'il aura de mieux à faire sera de donner sa démission. Aussi comprenez-vous un maître d'étude qui, quand il est éveillé, crie à chaque instant : « Silence ! » et qui s'avise ensuite de faire du vacarme en dormant?

— *Dortoirs des couvents, des pensionnats de demoiselles.* Si nous étions poëte, nous les définirions : des serres où dorment les fleurs. C'est simple, c'est virginal; les draps sont bien blancs, et sur chaque oreiller on voit une jeune tête, blonde ou brune, qui respire doucement. Sur chacune de ces couchettes repose une existence qui sera peut-être bien agitée, bien orageuse, qui allumera une nouvelle guerre de Troie, qui causera peut-être bien des crimes. Mais il vaut mieux ne jamais regarder les points noirs qui sont à l'horizon; cette petite pensionnaire qui dort paisiblement sera une épouse dévouée, une tendre mère; dors en paix, ma petite :

Vierge, ton doux repos n'a point de noir mensonge,
Et, quand ton âme au ciel s'envole dans un songe,
Un ange garde ton sommeil.

Mais ne quittons pas ce côté poétique de notre sujet sans mettre nos lecteurs dans la confidence du trait suivant, qui vient de nous être raconté par un bébé de dix ans. Antonine et sa petite amie Jeanne sont au *dortoir* du pensionnat, lit contre lit; elles ne dorment pas et ouvrent de grands yeux, où la frayeur se dissimule entre les cils. La leçon de l'histoire sainte a roulé sur le chapitre de Judith et Holopherne. Antonine dit à Jeanne : « Mais il me semble que tu ne dors pas? — Non.— A quoi donc penses-tu? — Ma foi, il me semble que je vois là devant moi la tête toute sanglante du géant Holopherne. — Tiens, c'est tout comme moi. — Eh bien, reprend Antonine, tenons-nous par la main comme hier soir. » Aussitôt fait que dit. Deux petites mains sortent du lit et les doigts s'entrelacent. Est-il besoin d'ajouter que cinq minutes étaient à peine écoulées que main gauche d'un côté, main droite de l'autre, reprenaient chacune leur place naturelle ?

— *Dortoirs des communautés religieuses.* Les *dortoirs* des communautés religieuses sont disposés en cellules. Ici, soyons grave : l'habitante de cette cellule est étrangère aux joies de ce monde; elle s'est jetée tout entière dans la vie ascétique; elle ignorera les douceurs de l'amour et aussi ses cruels désenchantements; elle n'aura jamais le bonheur d'être mère, mais elle ne connaîtra pas non plus la douleur de la mère qui perd son enfant, c'est-à-dire la meilleure moitié d'elle-même, ainsi que disait Horace : *animæ dimidium meæ.* Toute petite, elle aimait à prier à l'ombre des autels, à élever son âme vers Dieu, avec les parfums de l'encens et les majestueux murmures de l'orgue; elle a grandi à côté du tabernacle, croyant qu'en dehors de Dieu il n'y avait plus rien, et elle s'est dit : « Je quitterai la maison paternelle et je vivrai tout entière pour Dieu. » Et elle est partie. Pauvre novice! Malheur à toi, si quelque bruit du dehors vient à frapper ton oreille ! Tu es femme, c'est-à-dire faible, et la voix du serpent est insidieuse : elle a déjà séduit notre mère. Si tu n'as pas cette conviction admirable qui fait les martyres, ce calme des sens qui fait les vierges, je te plains! car tu regretteras ce monde que tu n'as pas connu, où tu aurais pu briller, être heureuse et rendre heureux tout ton entourage. Cette vie n'était-elle pas préférable à l'existence inutile que tu mènes ici? C'est surtout au *dortoir*, quand dorment une trentaine de jeunes filles appartenant la plupart à de riches familles et qu'attendent les joies du monde, c'est surtout pendant ces heures de silence que la religieuse gardienne s'abandonne parfois à ces tristes réflexions.

Dans les communautés religieuses des hommes, le *dortoir* est plus austère encore; dans certains ordres même on couche sur de simples planches; la cellule contient une chaise, un prie-Dieu et un crucifix. Frère, il faut mourir.

— *Dortoirs des casernes.* La France doit le logement à ses défenseurs; elle s'acquitte de ce devoir — sans toutefois les habituer à un luxe asiatique — beaucoup plus convenablement qu'autrefois, quand elle fourrait deux guerriers sous la même couverture, deux camarades de lit, comme on disait : aujourd'hui chacun possède son lit. La compagnie des lits militaires fournit, moyennant un abonnement, tout le matériel prescrit par les lois et règlements : la couchette en fer, le sommier, le matelas, le traversin, la couverture de laine, augmentée en hiver d'un couvre-pied, et les draps de lit périodiquement remplacés par des draps blanchis aux frais de cette compagnie. C'est dans ce lit, qui ne se distingue pas précisément par ses proportions gigantesques, que le soldat frrrançais rêve de l'amour et de la gloire, qu'il marie les myrtes aux lauriers; il voit passer tantôt des épaulettes, tantôt des croix, tantôt l'image adorée de sa payse, et il se rappelle ces vers de Paul de Kock :

Ce que j'aime dans mon pays,
C'est pas l'clocher, c'est pas l'église,
C'est pas le chaume où je naquis,
C'est la payse!

Les *dortoirs* militaires sont en général très-vastes : certains renferment soixante ou quatre-vingts lits. Ils sont tenus avec une propreté toute... militaire, et, n'était l'odeur peu aristocratique de la pipe, qui a toujours quelque chose d'agréable pour un odorat masculin, le *parfum* qu'exhalent ces lieux de repos serait supportable. Les *dortoirs* sont balayés à tour de rôle par chaque locataire. Il est inutile d'ajouter que, le gouvernement n'ayant pas jugé à propos de donner un garçon de service à chaque soldat, celui-ci est obligé de faire lui-même son lit et de vaquer à tous les soins de son installation. « Comme on fait son lit on se couche » est dans les casernes un proverbe qui reçoit son entière justification.

Les planches nécessaires pour le placement des bagages des hommes, les tables et les bancs qui garnissent les *dortoirs* sont fournis par le service du génie, ainsi que le mobilier du corps de garde.

Dans les camps de l'intérieur, les troupes sont logées sous la tente, dans des baraques ou chez les habitants, lorsque les troupes ne bivouaquent point.

— *Dortoirs des prisonniers et des forçats.* Dans toutes les prisons non soumises au régime cellulaire, les chambres des prisonniers contiennent plusieurs lits, lesquels, on doit le ocmprendre, laissent beaucoup à désirer sous le rapport du confortable; une paillasse et une couverture, tels sont les sommiers moelleux sur lesquels reposent ceux qui ont causé plus ou moins de préjudice à la société.

Sous le rapport de l'hygiène, les *dortoirs* des prisons laissent bien moins à désirer qu'autrefois. Suivant le programme annexé à la circulaire ministérielle du 13 mai 1854, les sols des divers étages doivent autant que possible, dans l'intérêt de la sûreté et de la propreté, être recouverts d'aires ou d'enduits, préférablement au dallage, au carrelage ou au planchéiage. Les murs et les plafonds doivent être soigneusement enduits et peints au moins à la chaux.

Les *dortoirs* doivent être complétement orientés et éclairés des deux côtés si cela est possible. Il est nécessaire qu'ils contiennent au moins 21 mètres cubes d'air par individu, en dehors des moyens particuliers de ventilation.

Le système de chauffage qui sera adopté devra être étudié dans le but d'obtenir ce résultat, et de façon, dans tous les cas, à empêcher l'accès des foyers aux détenus. Les latrines établies à proximité des *dortoirs* doivent être séparées par des vestibules ou couloirs bien éclairés et aérés.

Les constructions doivent toujours être exécutées avec simplicité et économie, mais de façon à satisfaire toutes les données nécessaires quant à la solidité, la sûreté, l'isolement, les chances d'incendie, les tentatives d'évasion, de suicide.

Parlons maintenant des dortois des bagnes : Il est des voiles que nous n'aimons pas à soulever; mais est-il possible de parler de ces chambrées où sont parqués trois ou quatre cents misérables que la société a prudemment chassés de son sein, comme les lépreux que l'on mettait autrefois en quarantaine; est-il possible de traiter ce sujet sans indiquer, au moins d'un mot, les scènes auxquelles doit donner lieu cette horrible promiscuité? Voilà certes un enfer plus terrible cent fois que celui que Dante a dépeint, et si le grand poëte florentin revenait, peut-être ne sentirait-il pas en lui l'énergie nécessaire pour une semblable description. Ces hommes, pour la plupart jeunes, ardents, vigoureux, et qui depuis longtemps ont toute honte bue, la passion les dévore; et, quelque dure que soit le régime de la prison, il ne parvient que très-imparfaitement à amortir les impatiences de la chair, et celle-là connaissait bien les appétits brutaux de l'homme, qui a dit énergiquement : « La dernière des catins est une déesse pour des prisonniers. » Comment, par qui remplacent-ils la catin, notre plume se refuse à l'écrire...

Eh bien ! l'administration connaît toutes ces horreurs; que fait-elle pour les empêcher? Mon Dieu, rien, ou à peu près. Se sentirait-elle impuissante? Serait-elle complice? Il serait difficile ici de décider. Et pourtant une pièce de canon est braquée à chacun des quatre coins de ce tartare; mais l'autorité a compris qu'il y aurait peut-être de la barbarie à allumer la mèche dans les cas ordinaires, et qu'il faut pour cela des circonstances extrêmes, révoltes, tueries, etc. Il y a là une question éminemment sociale à étudier : mettre ceux qui sont à craindre dans l'impossibilité de faire du mal et, en même temps, les moraliser, en refaire des hommes, leur redonner une virginité. On le voit, la question est grave et importante, et nous serions heureux de la voir sortir du domaine de la théorie. Qui trouvera la solution pratique?...

— *De certains autres dortoirs.* Dans certaines vieilles hôtelleries de la place Maubert, du quartier Mouffetard et de la Maison-Blanche, il existe des sortes de *dortoirs* où, moyennant un prix très-minime, quatre ou cinq sous, on loge à la nuit les vagabonds, les mendiants, les gens sans aveu et tous ces petits *pifferari* que nous voyons le jour jouant du violon ou de la harpe dans les rues et les établissements publics. Que de fois la police n'a-t-elle pas fait d'heureuses trouvailles dans ces capharnaüms de la grande ville. C'est à la porte d'un de ces bouges, situé rue de la Vieille-Lanterne, que, le matin du 24 janvier 1855, on trouva pendu au-dessus d'une bouche d'égoût l'éternel rêveur, Gérard de Nerval. Il était bien las de sa nuit, pendant laquelle sans doute, au lieu de dormir, la folle du logis lui avait montré Jenny Colon l'appelant dans un monde meilleur.

Qui n'a entendu parler de ce matelas gigantesque, percé d'une infinité de trous, dans chacun desquels on avait la faculté de s'introduire et de dormir toute une nuit moyennant la modique somme de dix centimes ?

Mais le plus célèbre de ces logements à la nuit est le logement dit à la corde.

Un banc d'une longueur gigantesque est offert aux dormeurs qui s'appuient sur une corde tendue. L'heure du réveil arrivée, le maître de céans, pour réveiller ses locataires, emploie un moyen bien simple : il lâche la corde et tout le monde tombe pêle-mêle. Ce curieux établissement a disparu avec une foule de choses qui rendaient la physionomie du vieux Paris si originale. On dormait à la corde pour un sou !

C'était encore plus cher que les logements dans les fours à plâtre de Romainville et du quartier d'Amérique, où on loge *à l'œil* et où la police fait de fréquentes razzias, ce qui n'empêche point les vagabonds d'y revenir sans cesse.

DORTOMAN (Nicolas), médecin hollandais, né à Arnheim (Gueldre), mort à Montpellier en 1596. Il se fit recevoir docteur dans cette dernière ville, où il fut appelé à occuper une chaire en 1573, puis il devint médecin de Charles IX et de Henri IV. On a de lui : *De causis et effectibus thermarum Bellilucanarum* (Lyon, 1579).

DORTOMAN (Pierre), médecin français, né à Montpellier vers 1570, mort dans cette ville en 1612; neveu du précédent. Il subit son doctorat en 1596, devint professeur à Montpellier deux ans plus tard, et fut chargé à ce titre d'enseigner la chirurgie et la pharmacie, non-seulement aux élèves en médecine, mais encore aux garçons chirurgiens et aux apothicaires. Cette mesure déplut aux étudiants en médecine, qui refusèrent l'entrée de leurs cours à leurs nouveaux condisciples. Il en résulta des troubles graves qui prirent fin lorsque, conformément à la demande de la Faculté, une ordonnance royale décida que Dortoman ne ferait de leçons que pour les étudiants en médecine.

DORTOUS DE MAIRAN (Jean-Jacques), physicien français. V. MAIRAN.

DORUM, bourg de Prusse, prov. de Hanovre, district de Stade, à 70 kilom. N.-O. de Brême et à 5 kilom. de la rive droite du Weser, près de l'embouchure de ce fleuve dans la mer du Nord; 650 hab. C'est le ch.-l. d'une petite contrée appelée Wurstein et la résidence d'un bailli.

DORURE s. f. (do-ru-re — rad. *dorer*). Techn. Art d'employer l'or en feuilles et l'or moulu, et de l'appliquer sur les métaux, le marbre, les pierres, le bois, la peinture et diverses autres matières : *Apprendre la* DORURE. *La* DORURE *au feu. La* DORURE *à l'huile. La* DORURE *en détrempe. La* DORURE *n'était point inconnue aux anciens, mais ils ne l'ont jamais poussée à la même perfection que les modernes.* ‖ Action de dorer : *La* DORURE *de ces plafonds a coûté des sommes énormes.*

— Par ext. Or employé pour dorer : *La* DORURE *de ce cadre a rougi rapidement.* ‖ Objet d'or ou doré : *Un marchand de* DORURES.

— Fig. Eclat extérieur, superficiel : *La politesse est une sorte de* DORURE *qui cache souvent ce qui est faux en lui donnant de l'éclat.* (Beauchêne.)

— Art culin. Préparation employée pour dorer les pâtes : *Il vous manquera de la* DORURE. ‖ Action de dorer les pâtes; état qui en résulte : *Il ne faut pas négliger la* DORURE *de ces pâtes.*

— Techn. Couvercle en gros papier chargé d'une mince couche de terre que l'on établit sur le pot du petit fourneau destiné à la cuisson des pipes, après l'enfournement et avant la mise en feu.

— **Encycl.** *Dorure sur métaux.* La *dorure* sur métaux remonte à une haute antiquité. Ce fait est suffisamment établi par les pièces d'orfévrerie que les chercheurs d'antiquités exhument chaque jour du sein de la terre. On commença d'abord par enduire les pièces métalliques d'une dissolution de gomme et de poudre d'or; puis on essaya de les couvrir de minces feuilles d'or laminé en les fixant à la colle ou par le brunissage. Ces deux opérations, toutes primitives et que certains fabricants mettent encore en usage, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la solidité et de la variété des tons. Le progrès des arts a fait par la suite surgir une foule de procédés divers, dont quelques-uns sont même de nos jours utilement appliqués.

Les procédés de *dorure* anciens ou nouveaux intéressants à connaître peuvent être réduits à sept : *dorure* par immersion, dite au trempé; *dorure* au feu, dite au mercure; *dorure* galvanique à la pile; *dorure* mate; *dorure* sur argent, dite au chiffon; *dorure* sur verre, porcelaine, cristaux, au chlorure de platine; *dorure* mate sur zinc.

— I. DORURE AU TREMPÉ. Ce procédé, importé d'Angleterre par Henri Elkington, fut breveté en France le 11 octobre 1836. Il méritait d'être accueilli comme un bienfait. Malheureusement, il n'était guère applicable qu'aux petits objets de bijouterie en cuivre.

Voici sur quel principe il repose.

Si, dans une dissolution métallique, on introduit un métal plus oxydable que le métal dissous, celui-ci est expulsé de la combinaison dans laquelle il entrait et remplacé, équivalent pour équivalent, par le métal introduit; de plus, il se dépose sur la surface de ce dernier. Par exemple, si, dans une dissolution d'un sel d'or, on plonge une lame de cuivre, métal plus oxydable que l'or, celui-ci, chassé de sa combinaison, se dépose sur le cuivre, et l'oxyde du cuivre remplace celui de l'or dans la dissolution primitive.

Ainsi, un bain de phosphate de potasse et de protoxyde d'or, où l'on aura plongé des objets en cuivre, donnera lieu à la production d'un sel de phosphate et de protoxyde de cuivre.

Le point essentiel de la *dorure* au trempé est dans la préparation des bains, qui exige un soin tout particulier.

On prend ordinairement :

Eau distillée.	10,000 gr.
Pyrophosphate de potasse ou de soude.	800
Acide cyanhydrique. . . .	8
Perchlorure d'or cristallisé.	24

On verse dans un vase de porcelaine ou dans une bassine de fonte émaillée 9 kilogrammes d'eau distillée, et on y ajoute peu à peu, en agitant avec une baguette de verre, les 800 grammes de pyrophosphate; on chauffe alors; le sel se dissout; on filtre et on laisse refroidir.

Pour préparer le chlorure d'or, on introduit dans un ballon ou matras de verre :

Or vierge finement laminé. .	10 gr.
Acide chlorhydrique pur. . . .	25
Acide azotique pur.	15

On chauffe légèrement le fond du ballon; une vive effervescence, accompagnée de vapeurs orangées, se manifeste; en quelques minutes l'or disparaît, et le liquide tourne au jaune rougeâtre.

On place alors le ballon sur une plaque de tôle ayant au centre un trou de 0m,03 de diamètre; on porte la plaque et le ballon sur un petit fourneau ou sur une lampe à alcool; la chaleur volatilise l'excès d'acide qui gâterait le bain. Lorsque les vapeurs du ballon cessent et que le liquide prend une consistance oléagineuse, avec une couleur rouge hyacinthe, le chlorure d'or est fait.

On retire le ballon du feu, on le place sur un rond de paille et on laisse refroidir.

Le chlorure se présente en cristaux aiguillés jaune safran. On verse dans le ballon un peu d'eau distillée pour dissoudre le chlorure; on filtre au papier joseph, disposé sur un entonnoir de verre, au-dessus d'un flacon bien propre, et on lave à plusieurs reprises, avec le dixième litre d'eau tenu en réserve, le ballon et le filtre, pour condenser tout l'or dans le bain.

La solution de pyrophosphate étant refroidie et le chlorure d'or filtré, on verse le chlorure dans le pyrophosphate et on agite avec la baguette de verre, en ajoutant les 8 grammes d'acide cyanhydrique. Le mélange prend une couleur jaune. Pour l'employer, on chauffe presque à ébullition. La couleur jaune disparaît par l'élévation de la température. Si le liquide du bain tourne au rouge groseille ou au violet lie de vin, on ajoute goutte à goutte de l'acide cyanhydrique jusqu'à décoloration complète, en ayant bien soin toutefois de ne pas brûler son or par un excès d'acide.

On trempe dans le bain les pièces à dorer, après les avoir bien décapées et passées à une légère solution d'azotate de bioxyde de mercure, et on agite. En quelques secondes ces pièces reçoivent une belle *dorure* jaune. On rince à l'eau fraîche et on sèche à la sciure de sapin.

La couche d'or déposée est d'abord très-mince; mais on peut lui donner une épaisseur égale à celle des plus fortes *dorures* galvaniques, en recommençant plusieurs fois la double opération d'immerger les objets dorés dans la dissolution d'azotate de bioxyde de mercure pour les reporter ensuite au bain.

Le bain au trempé, composé au pyrophosphate, peut dorer 1 kilogramme de menue bijouterie par chaque gramme d'or employé.

Voici, d'après M. Barral, la formule des réactions chimiques qui s'accomplissent pendant la présence des objets de cuivre dans le bain :

$6Au^2Cl^3$	$+ 6(KO,2CO)$	$+ 12Cu$	$= 12CuCl$
Sesquichlorure d'or.	Bicarbonate de potasse.	Cuivre.	Bichlorure de cuivre.

$+ 5KCl$	$+ KO,Cl^5$	$+ 2CO^2$	$+ 12Au.$
Chlorure de potassium.	Chlorate de potasse.	Acide carbonique.	Or.

— II. DORURE AU MERCURE. Avant la découverte de la pile, c'est la *dorure* au mercure qui fournissait les produits les plus riches et les plus solides, et de nos jours encore, quoiqu'il soit fort coûteux, c'est à ce procédé qu'il faut recourir, lorsqu'on veut obtenir une *dorure* supérieure.

On verse dans un creuset, disposé au centre d'un réchaud, la quantité de mercure à employer, et on chauffe. Lorsque la température a atteint 100°, on plonge dans le mercure la moitié de son poids d'or et on remue à l'aide d'une tige de fer. Il se forme un amalgame qui présente la consistance du beurre. On conserve cet amalgame dans un flacon rempli d'eau toujours fraîche.

Lorsqu'on veut opérer, on commence par disposer les objets à dorer, soigneusement décapés, dans une terrine de grès (*grelette*); on les arrose d'une solution très-faible d'azotate de bioxyde de mercure, et on les saute en les roulant sans cesse les uns sur les autres jusqu'à ce qu'ils aient pris une belle couleur blanche. On ajoute alors l'amalgame d'or, et on saute de nouveau. L'amalgame se répand promptement sur toutes les surfaces. On rince les objets dorés à l'eau fraîche; on les place dans une passoire de cuivre; on les porte sur un feu de charbon de bois et on les retourne en tous sens. L'action de la chaleur volatilise le mercure et laisse l'or soudé aux pièces. On projette alors vivement celles-ci dans une légère eau seconde d'acide sulfurique. Cette immersion leur communique une teinte de terre à poêle très-désagréable. On l'enlève par le gratte-boëssage.

On introduit, à cet effet, les objets dorés dans un sac long et étroit, avec une quantité de perles de cuivre mouillées d'eau vinaigrée; on fixe une extrémité du sac à un clou en tenant l'autre bout dans la main, et on imprime un mouvement de va-et-vient. La grenaille de cuivre, roulant sur la *dorure*, la gratte-boësse et la polit. Après cette opération, on lave à l'eau fraîche et on sèche à la sciure de bois.

La *dorure* ainsi obtenue est toujours jaune et brillante. Si l'on veut une *dorure* rouge brillant, on verse sur les objets exposés dans la passoire à l'action du feu un mélange ainsi composé :

Huile.	25 parties.
Cire jaune.	25
Acétate de cuivre.	10
Sanguine fine et ocre rouge.	40

On saute la *dorure* dans ce mélange, qui ne tarde pas à prendre feu. On le laisse consumer, puis on éteint la *dorure* en la projetant vivement dans une légère eau seconde d'acide sulfurique. On poudre au gratte-boëssage comme pour la *dorure* jaune; on lave, et on sèche à la sciure de sapin.

Un passage de Pline nous apprend que les Romains savaient déjà dorer à l'aide du mercure. Ils frottaient de mercure une pièce de métal; ensuite ils y appliquaient une feuille d'or, et, au moyen de la chaleur, ils faisaient évaporer le mercure.

— III. DORURE GALVANIQUE OU ÉLECTRO-CHIMIQUE. Les premières expériences de *dorure* galvanique sont dues à Brugnatelli, qui réussit, en 1801, à dorer des médailles d'argent au moyen de la pile. Sans connaître les travaux du chimiste de Pise, de La Rive, en 1823, parvint à dorer d'abord du platine, puis de l'argent et du laiton. Le procédé de de La Rive fut successivement perfectionné par Elsner, Boettger et M. Perrot. M. Henri Elkington venait de remplacer, dans son usine de Birmingham, la *dorure* au trempé par la *dorure* galvanique, pour laquelle il s'était fait breveter en France, lorsqu'un compositeur de musique, le vicomte de Ruolz, publia un mémoire (1841) où sont décrits en détail des moyens industriels de *dorure* applicables à un grand nombre de métaux (v. GALVANOPLASTIE). M. de Ruolz n'est donc que le second inventeur de l'industrie nouvelle, et c'est, par conséquent, à tort que son nom y est demeuré si exclusivement attaché. Sans nous astreindre à suivre les perfectionnements de détail que chaque année apporte aux procédés des inventeurs, nous nous bornerons ici à exposer sommairement les opérations de la *dorure* galvanique. Rappelons d'abord quelques principes.

Si l'on plonge dans un liquide conducteur les deux pôles d'une pile, le liquide est décomposé, et ses éléments se portent, les uns au pôle positif, les autres au pôle négatif.

Si le liquide tient des sels en dissolution, ces sels seront aussi décomposés; le métal réduit se portera au pôle négatif, l'acide et l'oxygène au pôle positif.

Supposons que les deux pôles de la pile soient formés de lames métalliques oxydables. Le pôle négatif se couvrira simplement d'une couche du métal réduit; mais, au pôle positif, l'oxygène du métal s'unira à la lame et formera un nouvel oxyde qui se combinera aussitôt avec l'acide provenant de la décomposition antérieure, et un nouveau sel prendra naissance. Si, d'ailleurs, la lame formant le pôle positif est composée du même métal que celui qui est en dissolution, l'oxyde produit sur ce pôle, en s'unissant à l'acide devenu libre, reconstituera le sel décomposé; en sorte que, quelle que soit la quantité de métal réduit et déposé au pôle négatif, la dissolution se maintiendra au même degré de concentration. Prenons pour exemple une dissolution d'or. Si le pôle positif de la pile est formé d'une lame d'or, à mesure que l'or de la dissolution se déposera au pôle négatif, une quantité à peu près équivalente du même métal, fournie par le pôle positif, entrera dans la dissolution et continuera de se porter à l'autre pôle, sur lequel il formera un dépôt aussi épais que l'on voudra.

Ainsi la *dorure* à la pile peut être appliquée indistinctement sur tous les métaux et à l'épaisseur qu'il plaît à l'opérateur de lui donner. On procède de deux manières : à chaud et à froid. On emploie, en général, la *dorure* à chaud pour les objets de petit volume, tels que bijoux, couverts, flambeaux; quant aux objets de grande dimension, tels que pendules, lustres, candélabres, pour lesquels il faudrait chauffer une grande quantité de liquide, on s'en tient ordinairement à la *dorure* à froid, qui, quoi qu'en disent les routiniers, est toujours inférieure à l'autre sous tous les rapports.

On ne peut dorer à froid ni l'acier, ni l'étain, ni le plomb, qui se dorent très-bien à chaud.

Les bains chauds ont d'abord l'avantage de dissoudre les oxydes et les corps gras qui recouvrent les pièces métalliques, ce qui est déjà une garantie de bonne réussite. Mais l'expérience a prouvé que les bains chauds peuvent toujours fournir, avec moins d'or, des *dorures* plus promptes, plus nettes et plus solides.

La meilleure formule pour le bain froid est la suivante :

Eau.	10,000 gr.
Cyanure de potassium et de fer.	200
Carbonate de potasse pur. .	150
Chlorure d'ammonium. . . .	30
Or réduit en chlorure. . . .	15

On fait bouillir ensemble tous les sels, excepté le chlorure d'or; on filtre; on ajoute le chlorure d'or dissous dans l'eau, et on laisse refroidir.

On dispose les petits bains froids dans des auges de grès ou de porcelaine; ceux de grande dimension dans des cuves de bois garnies de gutta-percha. Les parois intérieures de la cuve sont en partie tapissées par un anode d'or, soutenu sur les rebords de la cuve par de petits fils de platine, reliés, au moyen d'un fil conducteur, au pôle positif de la pile. Un châssis de cuivre, posé au-dessous du bain et relié au pôle négatif, sert à suspendre les objets à dorer.

L'anode d'or remplit une double fonction : il amène le courant électrique dans le bain et il lui fournit une quantité d'or égale à celle qui se dépose à l'autre pôle.

La *dorure* à froid marche avec lenteur. Quelquefois les pièces immergées se couvrent de taches noires, se dédorent ou se dorent d'une manière inégale. Il faut toujours surveiller l'opération, et, si l'on découvre des irrégularités ou des solutions de continuité, gratte-boësser, augmenter ou diminuer la puissance des batteries, le nombre des fils, l'intensité du courant, selon le volume ou la quantité des objets à dorer. Une force électrique convenable produit une *dorure* jaune; si elle est trop forte, la *dorure* sera rouge; si elle est trop faible, les objets ne se doreront que du côté de l'anode.

Un bain pauvre d'or et trop abondant en cyanure dédore les objets dorés; pauvre de cyanure et trop abondant en or, il forme un dépôt rouge foncé ou noirâtre.

Malgré toutes les précautions et l'attention constante de l'opérateur, il n'est pas rare de voir se produire dans les bains froids des teintes terreuses désagréables. Dans ce cas, on les fait revenir au ton. On couvre les objets dorés d'une bouillie épaisse de borax en poudre; on chauffe jusqu'au commencement de fusion, et on projette promptement dans l'eau seconde d'acide sulfurique, qui dissout le borax et ramène la *dorure* à une belle teinte jaune.

La *dorure* galvanique à chaud est plus rapide et présente moins d'inconvénients.

La composition du bain peut varier à l'infini; mais la formule suivante est regardée comme une des plus sûres :

Eau distillée ou de pluie. . .	10,000 gr.
Phosphate de soude cristallisé.	600
Bisulfite de soude.	100
Cyanure de potassium. . . .	20
Or pur, transformé en chlorure neutre.	10

On dispose dans un premier récipient de fonte émaillée 8 kilogrammes d'eau, et on y fait dissoudre le phosphate de soude; on verse dans un second récipient le neuvième kilogramme d'eau et on y fait dissoudre le chlorure d'or; enfin on verse le dixième kilogramme d'eau dans un troisième récipient, et on y fait dissoudre le bisulfite de soude et le cyanure de potassium.

On verse peu à peu, à froid, et en agitant avec une baguette de verre, la dissolution de chlorure d'or dans celle de phosphate de soude; le liquide prend une couleur jaune verdâtre. On verse ensuite peu à peu la solution de cyanure et de bisulfite dans le premier mélange; la réaction est immédiate : le liquide se décolore et redevient limpide comme l'eau pure. On chauffe pour opérer à 70°.

Dans les bains chauds, au lieu de suspendre à des crochets fixes les objets à dorer, on les tient dans une agitation continuelle, condition nécessaire pour obtenir des teintes uniformes.

L'anode d'or soluble est remplacé par un fil de platine insoluble, qui offre plus de facilité pour régler l'intensité du courant. Selon qu'on l'enfonce plus ou moins dans le liquide, on peut donner à la *dorure* du même bain trois nuances différentes. Si l'on immerge à peine ce fil, on obtient une *dorure* pâle; si on le plonge suffisamment, on a une *dorure* jaune; enfin, si on l'immerge entièrement, on obtient une *dorure* rouge.

On entretient les bains chauds par l'addition de nouveau chlorure d'or avec les mêmes sels, dans la proportion indiquée; mais on a observé que la densité du bain nuit à la réussite des opérations; aussi les bons doreurs préfèrent-ils épuiser les bains et recommencer à nouveau.

Indépendamment des nuances qui résultent des différentes agrégations moléculaires, la *dorure* galvanique à chaud ou à froid peut fournir une grande variété de couleurs résultant de l'alliage des autres métaux avec l'or. Ainsi le dépôt simultané de l'or et de l'argent donne une *dorure* verte ou blanche; le dépôt du cuivre et de l'or, une *dorure* rouge; le dépôt de l'or, de l'argent et du cuivre, une *dorure* rose.

Au sortir du bain, les objets dorés ont une couleur terne que l'on fait disparaître par le *gratte-boëssage* et le *brunissage*. Les gratte-boësses (et non *gratte-brosses*, comme disent les chimistes étrangers à la langue des ateliers) sont des brosses métalliques circulaires faisant 500 tours par minute et humectées d'une eau légèrement mucilagineuse, au moyen desquelles on frotte la surface de l'or jusqu'à ce qu'elle ait perdu sa matité. Le brunissage, travail dont on charge ordinairement des femmes, achève de rendre les objets brillants et polis. Il consiste dans une friction minutieuse faite à la main, au moyen d'outils de différentes formes, en acier ou en hématite, suivant la nature des surfaces à brunir.

Avant d'être livrée au commerce, chaque pièce dorée est pesée comme elle l'avait été au début de l'opération. La différence des deux poids, gravée sur sa surface, indique la quantité d'or dont elle est recouverte.

— IV. DORURE MATE. Il existe pour la *dorure* mate cinq procédés, tous employés, selon les circonstances, avec succès.

— *Dorure mate au mercure.* Le mat au mercure est le plus beau et le plus cher de tous. A part quelques variantes de détail, le procédé est analogue, au fond, à celui que nous avons décrit pour la *dorure* brillante au mercure. Après avoir étendu l'amalgame sur une espèce d'évier, appelé *pierre à dorer*, on le prend avec le gratte-boësse en fil fort, imbibé d'une solution d'azotate de bioxyde de mercure, et on l'étend d'une manière uniforme, en gratte-boëssant, sur la pierre à dorer. Lorsqu'elle est bien couverte d'amalgame, on la porte sur un feu de charbon, et on la tourne en tous sens jusqu'à complète évaporation du mercure. La *dorure* prend alors une couleur jaune verdâtre, appelée *buis.*

On gratte-boësse; le jaune verdâtre tourne au vert pâle; on expose à une forte chaleur, et le vert pâle revient à une belle couleur jaune orange.

On emmandrine l'objet doré au bout d'une tringle de fer, avec un fil de même métal, et on le couvre d'une mixtion d'azotate de potasse ou de salpêtre, de sel marin, de sulfate double d'alumine et de potasse ou d'alun. On porte au feu de charbon sans tirage; on tourne l'objet en tous sens jusqu'à ce que le mélange qui le couvre commence à fondre et à couler; on projette alors vivement d'un seul trait dans l'eau du baquet au mat.

Les sels qui couvrent les pièces dorées se dissolvent à l'instant et laissent voir un beau mat. Cette *dorure* est riche et solide, mais d'un prix élevé.

On peut obtenir des *dorures* mates par d'autres procédés plus simples, plus expéditifs et moins coûteux : 1° en donnant aux objets à dorer l'aspect mat au moyen des acides; 2° en faisant déposer sur les objets à dorer, avant de les porter au bain d'or, une belle couche mate de cuivre ou d'argent.

— V. DORURE DE L'ARGENT. Il y a plusieurs procédés pour dorer l'argent, mais les plus généralement employés sont : la *dorure* au trempé et la *dorure* au chiffon.

1° *Dorure de l'argent au trempé.* On fait bouillir pendant une demi-heure la pièce d'argent à dorer, soigneusement gratte-boëssée, dans le bain d'or au pyrophosphate, additionné de quelques gouttes d'acide cyanhydrique.

2° *Dorure de l'argent au chiffon.* On dissout l'or vierge, finement laminé, dans un mélange composé de :

Azotate de potasse.	1/2 partie.
Acide azotique.	5
Chlorhydrate d'ammoniaque.	2

Cette eau régale, chauffée à petit feu, attaque et dissout l'or. Lorsque tout le métal a disparu, on laisse refroidir; puis on verse la dissolution dans un récipient de grès, de faïence ou de porcelaine à fond plat. On dispose dans ce liquide, les uns sur les autres, de petits carrés de toile pur fil, et avec une baguette de verre on les fait bien tremper dans le chlorure d'or; puis on les relève avec une pince de bois, on les fait égoutter sur le récipient et sécher convenablement dans un endroit obscur. On achève la dessiccation au bout d'une semaine, en présentant à l'action du feu chaque carré de toile étendu sur deux baguettes de bois. Lorsque le carré a pris feu, on le dépose sur un marbre et on laisse brûler. On broie les cendres à la molette; on recueille cette poudre et on la dispose dans un pli de parchemin entouré de linge mouillé. Au bout d'une semaine, lorsqu'elle a été tout humectée à travers le parchemin, la poudre au chiffon est faite et bonne à employer.

On verse alors sur un marbre une goutte d'eau; on y délaye un peu de cette poudre et on applique en étendant par friction la pâte sur l'argent à dorer, préalablement décapé. On achève les unis au pouce, les filets avec un morceau de liége taillé en couteau, les angles avec un bout de tilleul ou d'autre bois tendre. De là les noms d'atelier de *dorure* au pouce, *dorure* au bouchon.

— VI. DORURE SUR VERRE, CRISTAL OU PORCELAINE, AU CHLORURE DE PLATINE. On broie à la molette du chlorure de platine neutre avec de l'essence de térébenthine rectifiée. On applique ce liquide au pinceau sur la matière à dorer. On laisse sécher, puis on passe au moufle jusqu'au rouge sombre. La chaleur volatilise l'essence, décompose le platine et le réduit à l'état métallique parfaitement uni. On laisse refroidir, on décape à l'eau-forte et on rince à grande eau, puis on porte au bain d'or.

Le platine se couvre bientôt d'une pellicule d'or ayant le même poli. Il n'y a plus qu'à passer la *dorure* à la peau de chamois, et l'opération est achevée.

Ce procédé dispense du bruni, travail toujours difficile sur les objets fragiles, souvent dangereux et quelquefois, dans les pièces très-fouillées, tout à fait impraticable.

— VII. DORURE MATE SUR ZINC. Il nous reste à ajouter deux mots sur la *dorure* mate sur zinc, qui a pris dans ces derniers temps un développement si considérable.

On commence par cuivrer en rouge ou en jaune les pièces de zinc qu'on veut dorer; puis on les porte dans un bon bain d'argent à la pile.

Lorsque le dépôt est suffisant, on rince à grande eau, on plonge dans une faible solution d'azotate de bioxyde de mercure, et on porte à un bain d'or galvanique chaud, composé ainsi qu'il suit :

Eau distillée.	10,000 gr.
Phosphate de soude.	600
Bisulfite de soude.	100
Cyanure de potassium. . . .	20
Or en chlorure neutre. . . .	10

On commence par employer un courant énergique, qu'on diminue sensiblement aussitôt que la pièce est couverte et qu'on abaisse tout à fait avant de la sortir du bain.

DORUS, fils d'Hellen et d'Orséis, ou, selon d'autres, fils de Deucalion. Il émigra de la Phthiotide et se rendit auprès du mont Ossa où il établit une colonie qui reçut le nom de Doride.

DORUS-GRAS (Julie-Aimée VAN STEENKISTE, dite **Dorus**, dame), cantatrice française, née à Valenciennes en 1813. Elle reçut de son père, ancien officier du premier Empire, devenu chef d'orchestre au théâtre de cette ville, d'intelligentes leçons de musique et de chant. Vers l'âge de huit ans, elle fut admise au Conservatoire de Paris, aux frais du budget municipal de Valenciennes, et ses progrès rapides l'en firent sortir l'année suivante avec le premier prix de chant. Attachée dès lors à la musique de la chambre du roi, elle se fit bientôt connaître dans quelques concerts, en province et à l'étranger. En même temps, elle étudiait la déclamation lyrique. Ses brillants succès lui valurent un engagement au Grand-Théâtre de Bruxelles, où elle parut dans le rôle de la reine de Navarre de *Jean de Paris*. Accueillie avec enthousiasme sur la scène, comme elle l'avait été dans les concerts, Mlle Dorus fut ramenée à Paris par la révolution belge. Elle entra à notre Académie de musique en 1830, et y débuta de manière à faire sensation, dans le *Comte Ory*, de Rossini. Fortifiée par l'étude, elle créa successivement plusieurs rôles, notamment celui d'Alice dans *Robert le Diable*, avec Nourrit, Levasseur, Mmes Damoreau et Falcon. Le personnage d'Eudoxie, dans la *Juive*, fut ensuite abordé par elle avec un grand bonheur (1835). A la retraite de Mme Damoreau, en 1835, elle occupa le premier rang à l'Opéra. Reprenant alors les rôles importants du répertoire, en même temps qu'elle se distinguait par d'admirables créations, on la vit successivement paraître dans la *Muette*, *Guillaume Tell*, *Fernand Cortez*, Thérésina du *Philtre*, le page dans *Gustave*, Marguerite dans les *Huguenots*, Ginevra dans *Guido*, Ritta dans la *Xacarilla*, etc. Le *Comte Ory*, dont elle affectionnait particulièrement la musique bouffe, est resté sa meilleure interprétation et son plus franc succès, tant à Paris que dans les départements et à l'étranger, où elle donna longtemps, pendant ses congés annuels, des représentations très-suivies. Après avoir, durant une période de vingt années, magnifiquement représenté à l'Opéra la méthode italienne, cette artiste, qui avait épousé en avril 1833 M. Gras, violoniste distingué, dont elle prit le nom en l'ajoutant au sien, cette artiste, disons-nous, se retira de la scène, et M. Gras quitta l'Opéra en même temps qu'elle. Le 21 décembre de l'année précédente (1832), elle avait consenti à jouer à l'improviste, au théâtre de l'Opéra-Comique, le rôle d'Isabelle dans le *Pré aux Clercs*, dont Mme Casimir avait interrompu les représentations, comme pour porter le dernier coup à ce pauvre Hérold, épuisé par la fatigue et déjà frappé à mort. Elève de Paër, de Rossini, de Bordogni, Mme Dorus-Gras excellait à lancer le trille et la roulade, et se faisait remarquer par la vigueur et la franchise de son chant, par l'ampleur et la souplesse de son organe. — M. Vincent-Joseph-Louis *Van Steenkiste*, dit DORUS, frère aîné de Mme Dorus-Gras, né à Valenciennes le 1er mars 1812, est en France le seul héritier des Tulou et des Drouet, les célèbres flûtistes. Ses solos lui ont valu de véritables triomphes aux concerts du Conservatoire, dont il est membre, et il tient d'une façon remarquable, à l'Académie de musique, l'emploi de première flûte.

DORVAL (Marie-Amélie-Thomase DELAUNAY, connue sous le nom de Mme), célèbre actrice française, née à Lorient en 1798, morte à Paris en 1849. Son père, qui avait servi avec distinction dans les bandes vendéennes, avait embrassé pour vivre la carrière dramatique; c'était un piètre comédien. Sa mère, au contraire, chantait l'opéra-comique avec talent et passait pour une des célébrités de la province; elle était sœur du comique Bourdais et cousine des deux Baptiste, de la Comédie-Française. A cinq ans, la petite Marie, que l'on appelait tantôt la *petite Bourdais*, tantôt la *petite boulotte*, fredonnait déjà quelques airs faciles dans *Camille* et les *Deux petits Savoyards*. On la remarqua surtout à Lorient dans le *Flageolet enchanté*. A treize ans, elle jouait les amoureuses à Bayonne et figurait tour à tour dans la comédie et dans l'opéra. A Pau, puis à Strasbourg et à Lille, on la vit paraître dans l'emploi des jeunes dugazons. Ce fut ainsi qu'elle parcourut la province. A quatorze ans, elle épousa un acteur nomade nommé Allan, fils d'une excellente famille bourgeoise de Paris et qui se faisait appeler Dorval; sujet assez médiocre d'ailleurs que ce Dorval, qui s'en alla finir en Russie, où il avait accepté un engagement. Potier, en tournée de représentations, rencontra sur sa route l'enfant précoce, qui déjà s'appelait Mme Dorval; il crut découvrir en elle le germe d'un talent peu commun, qu'il se promit de développer, et l'amena à Paris. C'est cette particularité singulière qui a fait dire que Paris dut à l'acteur qui l'avait le plus fait rire l'actrice qui l'a fait le plus pleurer.

Marie Dorval, préparée par de longues et laborieuses études aux meilleures traditions de la scène, avait à cette époque renoncé au chant et interprété, quoique très-jeune encore, les premiers rôles de la comédie, ceux surtout dans lesquels brillait alors Mlle Mars; ses efforts avaient été couronnés des plus heureux triomphes. Ce fut de Strasbourg qu'elle s'en vint à Paris en compagnie de l'excellent Potier. Mais, hélas! Paris, objet des rêves de sa brûlante imagination, loin de lui donner un aliment en harmonie avec sa nature distinguée, la laissa captive et affligée sous les étreintes grossières du mélodrame. Elle souffrit longtemps, et plus d'une fois, sa nature tendre et distinguée se révoltant, elle se prit à regretter la province et ses rôles touchants d'amoureuses de bonne compagnie. *Trente ans* ou la *Vie d'un joueur* lui permit enfin de montrer, sous sa forme la plus émue, son énergique et profonde organisation d'artiste. C'était le temps où une école nouvelle tentait de se faire jour en littérature. Aux créations véhémentes, excessives et souvent admirables du romantisme, il fallait pour interprètes des natures puissantes, belles et fougueuses, passionnées et résolues. Marie Dorval réunissait toutes les conditions nécessaires pour devenir, et elle devint en effet, la personnification vivante de l'école indomptée qui, à grand bruit, se jetait éperdument dans l'arène dramatique et y livrait bataille sur bataille. Il faudrait rayer cette école et son système de nos annales théâtrales pour oublier Mme Dorval, qui s'en est faite l'interprète intrépide, toujours prête, toujours dévouée, et qui en a suivi toutes les phases, bonnes ou mauvaises. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à celui de la Renaissance, à la Comédie-Française et à l'Odéon, quel merveilleux et courageux talent elle déploya pour rendre les passions les plus diverses! Que d'ouvrages, obscurs aujourd'hui, lui durent une existence pleine d'éclat! Parmi celles de ses créations qu'on n'a pas oubliées, il en est qui réveillent des souvenirs touchants et délicieux : Adèle d'Hervey dans *Antony*, Doña Sol dans *Hernani*, Catarina dans *Angelo*, Clotilde dans le drame de ce nom, Rodolphine dans *La main droite et la main gauche*, *Beatrix Cenci*, et, par-dessus toutes, cette angélique et suave Kitty Bell de *Chatterton*, si pudique et si charmante, qui fut à la Comédie-Française le plus beau triomphe de Mme Dorval; car Mme Dorval traversa notre première scène, qui ne sut pas la conserver, pas plus qu'elle ne sut conserver Frédérick-Lemaître, Mlle Georges, Bocage. Elle y avait débuté le 1er février 1834, dans *Une liaison*, de MM. Mazères et Empis. L'actrice eut un grand succès, mais l'ouvrage tomba. Mme Dorval voulut, en vertu de son engagement qui contenait la clause formelle de jouer *Antony*, poursuivre ses débuts par cette pièce qu'elle avait jouée cinquante fois à la Porte-Saint-Martin, trente fois à l'Odéon, une fois aux Italiens, et qui fut en effet annoncée sur l'affiche de la Comédie-Française; mais les cris poussés aussitôt par le *Constitutionnel* au nom de la morale outragée firent frapper la pièce d'un *veto* administratif, et l'artiste dut se résigner à paraître dans d'autres pièces, entre autres *Lord Byron à Venise*, d'Ancelot, et *Une famille au temps de Luther*, de Casimir Delavigne. Le 28 avril 1835, fut joué *Angelo, tyran de Padoue*, de M. Victor Hugo, et, ce soir-là, le public qui se pressait en foule au Théâtre-Français assista à un spectacle inaccoutumé : Mme Dorval, tendre et passionnée, jouait le rôle de Catarina, et Mlle Mars, transformée en courtisane amoureuse, jouait celui de la Tisbé; les deux écoles étaient aux prises dans le même ouvrage. Un peu plus tard, Mme Dorval reprit la Tisbé, sur la même scène, qu'elle quitta pour venir créer à l'Odéon, à côté de Bocage (1843), *Lucrèce* de Ponsard. En novembre 1845, elle fit, à la Porte-Saint-Martin, d'un canevas vulgaire, un des plus grands drames qu'on ait jamais vus, *Marie-Jeanne*, et réunit, dans une pauvre femme du peuple, ainsi que l'a écrit M. Théophile Gautier, « la biblique Rachel, qui ne pouvait se consoler, Niobé, dont les yeux de marbre sont toujours humides, Hécube, qui, selon l'expression grecque, *aboyait* de douleur. » Frédérick-Lemaître, dans un entr'acte, vint trouver *Marie-Jeanne* pour la complimenter. Les deux acteurs ne trouvèrent pas un mot à se dire; ils s'embrassèrent et se mirent à pleurer.

Cependant à la tourmente romantique succédait une période littéraire mesurée et *raisonnable;* quelques tragédies lourdement ennuyeuses, déposées sur l'autel du bon sens, furent le signal d'une réaction : Mme Dorval, cette reine du drame, se trouva tout à coup déchue de ses grandeurs, et Rachel, l'étude savante, la détrônait, comme Ingres détrônait, en peinture, Eugène Delacroix. Subitement on s'éprenait de toutes parts d'un bel amour pour l'antique, et les beaux jours de la tragédie classique semblaient devoir renaître. La grande actrice, qui avait si merveilleusement joué Adèle d'Hervey, Marie-Jeanne et Marion Delorme, voulut, après *Lucrèce*, jouer *Agnès de Méranie* (Odéon, décembre 1836). Hélas! elle sentit ce que pesaient les alexandrins de Ponsard, devenu le dieu du jour. Pendant que le silence et le vide succédaient au bruit et aux luttes, et qu'à des œuvres brillantes, vivantes et hardies succédaient des œuvres ternes, languissantes et timides, hautement prônées, Marie Dorval, oubliée, allait finir dans la retraite et la pauvreté une vie consacrée tout entière à son art. La grande comédienne mourut à la suite d'une longue et douloureuse maladie, laissant deux enfants. Elle avait épousé en secondes noces Merle, journaliste et auteur dramatique. Quand, après sa mort, on pénétra chez cette illustre et pauvre femme, dont le souvenir est resté si sympathique et si touchant, sa maison était démeublée; rien ne restait des splendeurs du temps passé; rien, si ce n'est une couronne donnée par une main illustre lors des débuts de l'actrice, une couronne qu'elle avait gardée toujours et partout avec un soin pieux.

M. Alexandre Dumas a écrit la vie de Marie Dorval. Le livre s'est vendu au profit de la souscription.

DORVALIE s. f. (dor-va-lî). Bot. Syn. de FUCHSIA.

DORVAULT, pharmacien français, né vers 1815. Il fit ses études à Paris, où il reçut son diplôme en 1841. Il a été nommé directeur de la Pharmacie centrale et a composé, outre plusieurs mémoires, publiés dans des recueils scientifiques, l'*Officine* (1844, in-8°), répertoire général de pharmacie pratique, et *Iodognosie* (1850, in-8°), traité sur les diverses applications de l'iode.

DORVEILLER v. a. ou tr. (dor-vè-llé; *ll* mll. — contract. de *dormir* et de *veiller*). Dans la basse Normandie, Etre dans le demi-sommeil, dans cet état d'assoupissement qui tient le milieu entre la veille et le sommeil.

DORVIGNY (Louis ARCHAMBAULT, dit), auteur et acteur comique, fils de Louis XV et d'une des jeunes filles du Parc-aux-Cerfs, né en 1734, mort en 1812. Après avoir vécu longtemps dans l'oisiveté et dissipé de la plus joyeuse façon les profits et allocations qui lui revenaient d'une ressemblance frappante avec le royal auteur de ses jours, il se fit, à la mort du roi, acteur chez Nicolet. L'idée d'écrire lui vint en même temps, et il courut la province et l'étranger, semant partout sur son passage des impromptus, des parades, des vaudevilles, des comédies en vers et en prose. C'est ainsi que, de 1773 à 1779, on trouve de ses productions : à La Haye, *pour la fête de la princesse d'Orange;* à Lunéville, *pour messieurs de la gendarmerie;* à Lyon, *pour le passage de Madame;* au Raincy, chez monseigneur le duc d'Orléans; à Versailles, à Fontainebleau, à Compiègne, à Nemours, aux petits appartements; car Dorvigny, poëte à la façon de Dufresny, dissipateur, bon vivant et passablement *bohême*, entra dans la carrière des lettres par l'alexandrin officiel, et rima tour à tour pour l'inoculation de Sa Majesté, pour le mariage du comte d'Artois, pour la grossesse de la reine, pour ceci et pour cela, sa plume étant toujours prête à célébrer les vertus de ceux dont sa muse affamée pouvait espérer quelques largesses. Cependant il se dégoûta bientôt d'un aussi triste métier, se jeta résolûment dans le genre populaire, et donna, en 1779, aux Variétés, *Janot*, ou les *Battus payent l'amende*, farce dans laquelle l'acteur Volange fit courir tout Paris pendant si longtemps, que l'on dut jouer deux fois par jour pour satisfaire la curiosité de la foule, qui fit le tour de l'Europe et du monde et dont le principal personnage est devenu un des types français les plus caractérisés (v. JANOT). Il était devenu l'auteur à la mode, si bien qu'en 1780 le Théâtre-Français crut se relever en empruntant au répertoire des boulevards ses *Noces houzardes*, comédie en quatre actes, en prose. Dorvigny donna à Janot une postérité; mais *Janot chez le dégraisseur*, et *Ça n'en est pas*, ne continuèrent pas le succès du premier Janot. *Christophe Lerond*, pièce très-bien faite, et qui a pu inspirer à Collin d'Harleville l'idée de son *Optimiste*, fut le deuxième triomphe de Dorvigny; il y jouait lui-même le principal rôle. A la série des *Janot*, Dorvigny fit succéder la série des Jocrisse et fit représenter successivement à divers théâtres : *Jocrisse changé de condition* (1795), le *Désespoir de Jocrisse* (1802), *Jocrisse congédié* (1803), *Jocrisse jaloux* (1804), *Jocrisse au bal de l'Opéra* (1808), *Jocrisse presque seul*, etc. Le *Désespoir de Jocrisse* a seul survécu. *Le tu et le toi*, ou la *Parfaite égalité* (1794), et un grand nombre de pièces politiques ou autres, données en même temps avec une fécondité extraordinaire, n'enrichissaient pas Dorvigny, malgré le succès qu'elles obtenaient. Forcé d'abandonner la scène comme acteur, il s'enfonça plus avant dans la vie crapuleuse et tomba dans la plus profonde misère. Ne travaillant plus que quand la soif le poussait, il composait à la hâte et pour payer son écot une pièce qu'il abandonnait séance tenante à Nicolet, moyennant deux écus de six livres, prix convenu. Il mourut dans un hospice de province, à la suite d'une orgie bachique. Le nombre des ouvrages dramatiques dus à Dorvigny est évalué à plus de trois cents; un bon tiers n'a pas été imprimé. Il a publié, en outre, une grande quantité de romans, parmi lesquels on peut distinguer : *Ma tante Geneviève*, ou *Je l'ai échappé belle* (4 vol., an IX); le *Nouveau Roman comique* (1799, 2 vol.); *Madelon Friquet et Colin Tampon*, ou les *Amants du faubourg Saint-Martin*. Son dernier roman est les *Mystifications d'Innocentin Poulot, petit-fils de M. de Pourceaugnac*, par l'auteur des Janot et des Jocrisse (1819, 4 vol.). Dorat-Cubières, dans une *Epître aux mânes de Dorvigny*, ou *Apologie des buveurs* (1813), fit l'éloge de l'auteur de *Jocrisse*. Celui qui avait composé tour à tour les éloges de Marc-Aurèle, de Colardeau, de Marat, de La Tour d'Auvergne, d'Olympe de Gouges, de Fontenelle, de Rétif de La Bretonne devait bien répandre quelques vers emphatiques sur la

tombe, aussi inconnue que le berceau, de celui qui, comme lui d'ailleurs, avait été un buveur solide. Quoi que l'on pense du caractère de Dorvigny, on ne peut lui refuser un talent réel, uni à une facilité merveilleuse.

DORVILLE. — V. ORVILLE (d').

DORVILLIE s. f. (dor-vi-lî — de *Dorville*, n. pr.). Entom. Syn. d'ENDROMIDE.

DORVO (Hyacinthe), auteur dramatique et romancier français, né à Rennes en 1769, mort à Fontainebleau en 1851. Fils d'un procureur au parlement de Bretagne, il vint de bonne heure à Paris et adopta chaleureusement les principes de la Révolution, alors à son début; plus tard ses idées se modifièrent. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il fit jouer au théâtre de la République le *Patriote du dix août*, leçons de patriotisme en deux actes et en vers (12 novembre 1792). Il donna ensuite au théâtre de la Cité : les *Trois héritiers*, comédie en trois actes et en vers (1793); les *Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes* (1794); le *Faux député*, comédie en trois actes et en vers (1795) : cette pièce, assez agressive, obtint du succès, mais elle faillit entraîner la perte de Dorvo, si l'on en croit les écrits du temps. Citons encore : *Figaro de retour à Paris*, comédie en un acte et en vers; *Je cherche mon père*, comédie en trois actes et en vers (1797); *Rengaîne*, parodie de *Turlututu*, en un acte et en vers, jouée à l'Ambigu-Comique (1797); la *Veille des noces*, ou l'*Après-souper de Misanthropie et Repentir*, comédie en un acte et en vers (théâtre Molière, 1799). Le 18 mars de la même année, Dorvo fit représenter à l'Odéon une comédie en cinq actes et en vers, restée célèbre par l'affreux désastre qui suivit sa première représentation; c'était l'*Envieux* (Nantes et Paris, 1799). La toile venait de tomber sur la dernière scène lorsqu'un violent incendie, que l'on attribua alors à la malveillance, consuma en quelques heures la belle salle de l'Odéon. Dorvo fut longtemps inconsolable de la chute de cet *Envieux*, sur le succès duquel il avait beaucoup compté; le pauvre auteur se découragea, et, abandonnant la haute comédie, il donna à la Gaîté le *Savetier du coin*, comédie en trois actes et en vers (1799); puis au théâtre de la Cité : les *Parents*, ou la *Ville et le village*, autre comédie en cinq actes et en vers, imitée de Kotzebue (Paris, 1800 et 1807, in-8°); *Figaro*, ou *Tel père, tel fils*, comédie en trois actes (Paris, 1801); la *Paix*, comédie-divertissement en un acte et en vers (1802); *Vernon de Kerguelec*, ou *Il est arrivé* (Odéon, 1802); les *Querelles de ménage*, comédie en trois actes et en vers (théâtre de la Cité, 1804); *Frédéric à Spandau*, ou le *Libelle*, mélodrame en trois actes, en société avec Duperche (Porte-Saint-Martin, 1804). Cette pièce, jouée plus de cinquante fois de suite, eut une vogue énorme qui se soutint aux différentes reprises qu'on en fit jusqu'en 1814 (Paris, 1804, 1806, 1814, in-8°). Le succès de *Frédéric à Spandau* fut cependant dépassé encore par celui d'un autre mélodrame en trois actes, inspiré par le roman de Mme Cottin, *Elisabeth*, ou les *Exilés en Sibérie*, représenté à la Porte-Saint-Martin en 1807 (Paris, 1807, 1808, in-8°). Dans l'intervalle, Dorvo, aussi fécond qu'infatigable, avait fait jouer : les *Fâcheux d'aujourd'hui*, en trois actes (1804); *Gonzalve de Cordoue*, ou le *Siége de Grenade* (1805); *Xerxès et Thémistocle*, en collaboration avec Chartier (théâtre des Jeunes-Elèves, 1806); *M. Lamentin*, ou la *Manie de se plaindre*, comédie en un acte et en vers (théâtre de la Cité, 1807); la *Mort de Duguesclin*, drame historique en trois actes et en vers (Théâtre-Français, 27 juin 1807), qui tomba dès le premier soir au milieu des sifflets. Revenant à la comédie, il écrivit les *Jeunes femmes*, en trois actes et en vers (Odéon, 1809); le *Père ambitieux*, en cinq actes et en vers (Odéon, 1810); le *Temporiseur* (Odéon, 1813); cette dernière pièce ne réussit pas, malgré d'assez jolis détails. Citons encore : la *Cousine Albert*, ou la *Maîtresse de pension*, comédie en trois actes, en vers (Paris, 1819, in-8°); et deux drames en cinq actes, la *Haine de famille* et la *Fausse orpheline*.

En 1818, Dorvo avait eu l'idée singulière de déserter la scène pour vendre de la limonade, et il avait ouvert à Paris un café ayant pour enseigne : *Aux deux Philibert*, enseigne qui sentait encore son auteur dramatique, puisqu'elle était empruntée à une comédie de Picard. Cette entreprise n'eut aucun succès, et, après avoir habité la Belgique pendant plusieurs années, il revint en France en 1837, se fixa à Fontainebleau, et y mourut dans l'oubli à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Indépendamment des pièces que nous avons citées, on a encore de Dorvo : *Mon histoire ou la tienne, avec des notes historiques et géographiques*, en société avec Lemierre d'Argy (Paris, 1802, 2 vol. in-12); *Ainsi va le monde*, ou les *Dangers de la séduction* (Paris, 1804, 4 vol. in-12); des *Epîtres*, insérées dans divers recueils littéraires, et un poëme dédié au roi Louis-Philippe, la *Révolution de 1830* (Paris, 1831). On lui attribue également quelques ouvrages écrits pour diverses scènes et qui n'ont pas été imprimés.

DORYANTHE s. f. (do-ri-an-te — du gr. *doru*, lance; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes, de la famille des amaryllidées, comprenant une seule espèce, qui est propre à la Nouvelle-Hollande, et que l'on cultive en Europe dans les serres tempérées.

DORYASPIDE s. f. (do-ri-a-spi-de — du gr. *doru*, lance; *aspis*, écusson). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons.

DORYBOLE s. f. (do-ri-bo-le — du gr. *doru* lance; *ballo*, je jette). Art milit. anc. Machine à lancer des traits.

DORYCÈRE s. f. (do-ri-sè-re — du g. *doru*, lance; *keras*, antenne). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches.

DORYCNION s. m. (do-ri-kni-on — du gr. *doruknion*, nom de plante). Bot. Genre de plantes, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, qui habite l'Europe méridionale et l'Asie Mineure. ‖ On dit aussi DORYCNIE s. f.

— **Encycl.** Les *dorycnions* sont des plantes herbacées ou des sous-arbrisseaux, à feuilles trifoliolées, à fleurs nombreuses, papillionacées, assez petites, disposées en ombelles terminales pédonculées. Ce genre comprend une vingtaine d'espèces, qui habitent le pourtour du bassin de la Méditerranée et les îles Canaries. Elles croissent généralement dans les lieux arides et exposés au soleil, et fournissent aux bestiaux un fourrage peu abondant, mais savoureux et nutritif. Le *dorycnion* de Montpellier habite le midi de la France; c'est un arbrisseau très-répandu dans les terrains accidentés, stériles et sablonneux. On le cultive quelquefois dans les jardins. Le *dorycnion* herbacé ressemble beaucoup au précédent.

DORYCNIOPSIDE s. f. (do-ri-kni-o-psi-de — de *dorycnion*, et du gr. *opsis*, aspect). Bot. Genre de plantes, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, qui ressemble au dorycnion.

DORYCTE s. m. (do-ri-kte — du g. *doru*, lance). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des ichneumons.

DORYDION s. m. (do-ri-di-on — du gr. *doru*, lance). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des cigales.

DORYLE s. m. (do-ri-le — du gr. *doru*, lance). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la tribu des colaspides.

DORYLÉE, en latin *Dorylæum*, ville de l'ancienne Asie Mineure, dans la partie septentrionale de la Phrygie, au N.-E. d'Iconium (Konièh), sur le Tymbris, affluent du Sangarius. C'est aujourd'hui le bourg d'*Eski-Scher*. La plaine de Dorylée, mentionnée dans la guerre de Lysimaque contre Antigone et dans un plaidoyer de Cicéron, est célèbre par la victoire de Godefroy de Bouillon sur les musulmans.

Dorylée (BATAILLE DE). Une des premières conquêtes des croisés fut celle de la puissante ville de Nicée, que tenta inutilement de secourir Kilig-Arslan, surnommé l'*Epée du lion*, prince doué d'un génie fécond en ressources, d'un caractère inébranlable dans les revers. Après quelques mois de repos, les croisés continuèrent leur marche vers la Syrie et la Palestine, à travers les provinces de l'Asie Mineure, qui étaient encore occupées par les Turcs Seldjoucides. Ils avaient divisé leur armée en deux camps séparés, afin de pouvoir se procurer plus facilement des vivres; mais ils couraient le risque d'être surpris, à travers les montagnes de la petite Phrygie, par un ennemi actif et vigilant. Ils étaient suivis par Kilig-Arslan, qui, après sa défaite, avait rassemblé une nouvelle armée que les historiens latins portent à 200,000 hommes. Il épiait avidement l'occasion de surprendre les chrétiens et de leur faire payer cher leur conquête de Nicée.

Le premier corps d'armée des croisés, commandé par Godefroy, Raymond, Adhémar, Hugues le Grand et le comte de Flandre, s'avançait à travers la plaine de Dorylée, tandis que le second, sous les ordres de Bohémond, de Tancrède et du duc de Normandie, s'avançait à gauche vers une vallée appelée Ozellis par les Grecs, et à laquelle les Latins ont donné le nom sinistre de Gorgoni. Ces trois chefs reçurent plusieurs fois l'avis que l'armée musulmane s'approchait et menaçait de les attaquer; mais ils crurent pouvoir dédaigner un ennemi qu'ils avaient déjà vaincu en d'autres rencontres, et, le 30 juin au soir (1097), ils assirent leur camp au milieu d'abondants pâturages. (Michaud, *Histoire des croisades*, dit le 31 juin; l'erreur ou la coquille nous semble assez amusante pour que nous la relevions en passant.) Le lendemain matin, dès le point du jour, d'épais nuages de poussière annoncèrent une brusque attaque de l'ennemi. Bohémond se hâte de ranger l'armée en bataille, assigne les postes à l'infanterie, au centre de laquelle il place les femmes, les enfants et les malades, et divise sa cavalerie en trois corps qui s'avancent à la tête du camp, protégé d'un côté par une petite rivière, de l'autre par un terrain marécageux, couvert de roseaux. Ces préparatifs sont à peine achevés que les Sarrasins descendent des montagnes en poussant d'effroyables clameurs, et font pleuvoir une grêle de traits sur les chrétiens, dont les archers, les frondeurs et les arbalétriers lancent des pierres et des javelots qui retombent inoffensifs avant d'avoir atteint l'ennemi. Alors les cavaliers chrétiens, impatients de prendre part au combat, traversent la rivière avec une ardeur imprudente et se précipitent sur les Sarrasins. Ceux-ci, imitant la tactique si connue des Parthes, ouvrent leurs rangs, se dispersent, puis se reforment un peu plus loin et obscurcissent les airs d'une nouvelle nuée de flèches. La vitesse de leurs chevaux les dérobe sans cesse à la poursuite des croisés, qu'ils combattent en fuyant. Ces évolutions rapides rendirent vaines toutes les dispositions arrêtées avant la bataille. Les chrétiens étaient réduits à se défendre sur un terrain qu'ils ne connaissaient point, et chaque chef, chaque cavalier, ne prenant plus conseil que de sa bravoure indisciplinée, trouvait une mort certaine dans cette lutte contre un ennemi insaisissable. Robert de Paris, celui-là même qui s'était assis sur le trône impérial à côté d'Alexis, reçut une blessure mortelle après avoir vu tomber autour de lui quarante de ses plus intrépides compagnons; Guillaume, frère de Tancrède, fut percé de coups et renversé, et Tancrède lui-même ne dut son salut qu'à Bohémond, qui se porta à son secours et l'arracha des mains des Sarrasins. Mais de nouvelles troupes descendent des montagnes et viennent renforcer les ennemis. Alors Kilig-Arslan, rassemblant l'élite de ses soldats, franchit la rivière et fond impétueusement sur le camp des chrétiens. Les Turcs massacrent tout ce qui se rencontre sur leur passage, n'épargnant que les femmes jeunes et belles, qu'ils destinent à leurs sérails. Le chroniqueur Robert d'Aix raconte qu'en cette circonstance les filles et les femmes des barons préférèrent à la mort la menace de ce séjour infâme; car on les vit, au milieu du carnage, se présenter au-devant des Sarrasins, vêtues de leurs plus riches habits et étalant leurs charmes pour attendrir par la volupté un ennemi impitoyable.

Cependant Bohémond parvient à rejeter Kilig-Arslan au delà de la rivière, et le combat recommence avec une nouvelle furie. Le duc de Normandie, Robert, arrachant des mains de celui qui le portait son étendard blanc brodé d'or, se jette au milieu des Sarrasins en s'écriant d'une voix retentissante : « A moi, Normandie! » puis abat son épée à coups redoublés sur les ennemis qui l'environnent et perce de part en part un de leurs principaux chefs. Tancrède, Richard, prince de Salerne, Etienne, comte de Blois, et une foule d'autres, ranimés par son exemple, imitent sa valeur et jonchent le sol de cadavres ennemis. Bohémond, voyant fuir une troupe de soldats, se précipite au-devant d'eux : « Où fuyez-vous, soldats chrétiens? leur crie-t-il; ne voyez-vous pas que leurs chevaux, plus habiles que les maîtres, ne manqueront pas de vous atteindre? Suivez-moi; je vais vous montrer un chemin plus sûr que la fuite. » Puis il se précipite avec eux dans les rangs des Sarrasins, où ils immolent tout ce qui essaye de leur résister. On vit alors les femmes prisonnières profiter de la mêlée pour échapper à la servitude qui les attendait et animer les soldats chrétiens à la vengeance. Mais l'armée chrétienne n'en était pas moins menacée d'un sanglant désastre; épuisée par tant d'efforts, elle céda au nombre une seconde fois et se retira précipitamment vers le camp, suivie de près par les Turcs acharnés à sa défaite. Ce n'était partout que plaintes, prières, gémissements, cris de désespoir; déjà les croisés voyaient la mort ou un insupportable esclavage accourir sur les pas d'un ennemi farouche, lorsque mille cris de joie annoncèrent l'approche de Raymond et de Godefroy, qui s'avançaient avec le second corps de l'armée chrétienne. Avertis du danger que couraient Bohémond et Tancrède, ils accouraient avec le duc de Lorraine, le comte de Vermandois, le comte de Flandre, Raymond et Adhémar. Leurs enseignes déployées, leurs boucliers, leurs casques et leurs épées nues resplendissant au soleil ranimèrent l'espoir des croisés et jetèrent l'effroi parmi les Sarrasins. Suivi de cinquante chevaliers, Godefroy fond impétueusement sur les ennemis. Alors Kilig-Arslan fait sonner la retraite et se retire sur les hauteurs, dans l'espoir que les croisés n'oseront l'y attaquer. Mais dès que ceux-ci sont arrivés dans la plaine où fume encore le sang des chrétiens, de leurs compagnons d'armes, ils ne songent qu'à les venger et demandent à grands cris qu'on recommence le combat. L'armée chrétienne est aussitôt rangée en bataille; on voit les prêtres parcourir les rangs, exhorter les croisés et leur donner la bénédiction. Alors les chefs et les soldats, agitant en l'air leurs épées, s'écrient tous ensemble : « Dieu le veut! Dieu le veut! » et les échos des montagnes et des vallées répètent au loin cette clameur guerrière. Bientôt l'armée s'ébranle et s'avance à pas rapides contre les Turcs. Immobiles entre les rochers de leurs montagnes, où ils croient avoir trouvé un asile impénétrable, les Sarrasins semblent être réduits subitement à l'impuissance et avoir perdu l'espérance de vaincre. Ils savent bien que la nature du terrain ne leur permet plus d'exécuter leurs évolutions rapides et de suivre leur tactique habituelle. Ils attendent en silence le choc de leurs ennemis, dans une attitude qui révèle leur effroi. Tandis que le comte de Toulouse les attaque de front et enfonce leurs rangs avec une irrésistible impétuosité, Tancrède, Godefroy, Hugues le Grand et les deux Robert les prennent en flanc avec un égal avantage; enfin Adhémar, après avoir tourné les montagnes, tombe brusquement sur leurs derrières et achève de porter le désordre dans leurs rangs. Environnés d'une forêt de lances impénétrable et criblés de traits de toutes parts, les Sarrasins ne songent plus qu'à se dérober, à travers les rochers, à la fureur d'un vainqueur ardent à sa vengeance. Un grand nombre d'émirs, 3,000 officiers et plus de 20,000 soldats perdirent la vie dans cette bataille ou dans la fuite. Les croisés firent des prodiges de valeur; mais les Turcs, de leur côtés, déployèrent un brillant courage. Albert d'Aix raconte qu'un de ces fiers ennemis se signala entre tous par une intrépide résistance. Le chevalier Gérard de Cherisi ayant fondu sur lui la lance en arrêt, le Sarrasin l'attendit froidement, puis lui décocha une flèche qui pénétra profondément entre le foie et les poumons; il ne se décida à battre en retraite qu'après ce dernier exploit.

Le camp des ennemis, situé à 8 kilom. du champ de bataille, tomba au pouvoir des chrétiens, qui y trouvèrent un immense butin et un nombre considérable de chameaux. La vue de ces bizarres animaux, inconnus en Occident, leur causa autant d'étonnement que de joie. Ils avaient perdu environ 4,000 hommes, et c'est de la bataille de Dorylée que date la haute opinion que les Turcs conçurent de la valeur des Latins et des Francs principalement. Au reste, les croisés rendirent une égale justice à la vaillance de leurs ennemis, à ce point qu'ils attribuèrent leur victoire à un miracle. Ils adressèrent des actions de grâces à saint Georges et à saint Démétrius, qu'on avait vus, disait-on, combattre dans les rangs des chrétiens. Cette pieuse légende s'accrédita chez les Latins et même chez les Grecs, et, longtemps après cette bataille célèbre, les Arméniens élevèrent une église dans le voisinage de Dorylée. Chaque année, le premier vendredi de mars, le peuple s'y rassemblait, et croyait voir paraître saint Georges à cheval et la lance au poing.

DORYLITE adj. (do-ri-li-te — rad. *doryle*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre doryle.

— s. m. pl. Groupe d'insectes hyménoptères, ayant pour type le genre doryle.

DORYNOTE s. f. (do-ri-no-te — du gr. *doru*, lance; *nôtos*, dos). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, voisin des cassides, comprenant une dizaine d'espèces qui habitent l'Amérique du Sud.

DORYPHORE s. m. (do-ri-fo-re — du gr. *doru*, lance; *phoros*, qui porte). Art milit. anc. Soldat grec armé d'une lance. ‖ Soldat d'un corps de troupes de 15,000 hommes, qui formait la garde particulière du roi de Perse et portait le manteau royal en guise d'étendard.

— Erpét. Genre de reptiles sauriens, de la famille des iguanes, dont l'unique espèce habite la Guyane et le Brésil.

— Pl. Syn. de CYSTIGNATHES, groupe de batraciens.

— Bot. Genre d'arbres, de la famille des monimiées, tribu des athérospermées, dont l'unique espèce croît en Australie.

— s. f. Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la tribu des chrysomèles, dont les nombreuses espèces habitent l'Amérique.

Doryphore (LE) ou **le Porte-lance**, statue célèbre du grand sculpteur Polyclète, qui représentait un jeune guerrier armé de la lance. Winckelmann présume que ce *Doryphore* était la fameuse statue appelée le *Canon*, c'est-à-dire le type parfait de la beauté plastique. Polyclète avait entrepris de démontrer par une statue, dont toutes les parties seraient entre elles dans une proportion parfaite, quels sont les rapports de grandeur dans lesquels la nature a placé la perfection des formes humaines. Il atteignit si bien le but de son entreprise, que la statue qu'il donna comme exemple et comme modèle fut, en effet, considérée par tous les juges compétents en matière d'art comme un chef-d'œuvre incontestable. On demandait à Lysippe, qui n'eut point de maître, comment il avait appris son art, il répondit : « En étudiant le *Doryphore* de Polyclète. » C'est sur ce fait que s'appuie Winckelmann quand il prétend que le Canon n'était autre que le *Doryphore*.

DORYPLEURE s. f. (do-ri-pleu-re — du gr. *doru*, lance; *pleura*, côté). Entom. Genre d'insectes hémiptères, qui habite la Guyane.

DORYSCÈLE s. m. (do-ri-sè-le — du gr. *doru*, lance; *skelis*, cuisse). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des lamellicornes, tribu des scarabées, qui habite Madagascar.

DORYSTÈTHE s. m. (do-ri-stè-te — du gr. *doru*, lance; *stethos*, poitrine). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, tribu des scarabées, dont l'espèce type habite la Guyane. ‖ Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des longicornes, qui habite les Indes orientales, aux environs de Siam.

DORYTOME s. m. (do-ri-to-me — du gr. *doru*, lance; *tomê*, section). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des charançons, dont presque toutes les espèces habitent l'Europe.

DOS s. m. (do — lat. *dorsum*, même sens). Anat. Partie postérieure du corps des vertébrés, comprenant toute la région dont la colonne vertébrale occupe le centre, des épaules au bassin : *Le* DOS *d'un homme, d'un cheval.*